



Charrat



Charrat, le 5 juin 2016

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Charrat, une commune dans le vent!

Les citoyennes et citoyens de Charrat ont accepté à une écrasante majorité, ce dimanche, le plan d'aménagement détaillé (PAD) en vue de l'installation de deux nouvelles éoliennes à proximité d'Adonis. Avec 65,6% de voix favorables, ils lancent un signal fort en faveur de l'énergie éolienne au coude du Rhône et confirment leur vote de février 2014.

L'énergie éolienne a le vent en poupe à Charrat, où les citoyennes et citoyens ont plébiscité le plan d'aménagement détaillé soumis au vote, dont le taux de participation dépasse les 70%. Adonis pourra donc accueillir deux voisines! Un verdict qui réjouit le président de la commune, Léonard Moret: «Les Charrataines et Charratins ont de la suite dans les idées! Ce résultat est encore plus positif que celui de 2014, où notre commune s'était prononcée à plus de 60% en faveur d'un PAD intercommunal, rejeté alors par Saxon. Nous n'avons pas baissé les bras et avons choisi de remettre l'ouvrage sur le métier avec un projet 100% charratain. Je suis fier qu'ils aient suivi l'avis de leurs autorités. C'est une belle marque de confiance.»

Un choix responsable

Un OUI que salue également la société ValEole, exploitante d'Adonis et propriété des collectivités publiques et des sociétés électriques de la région. «Le vote d'aujourd'hui nous permettra de poursuivre dans la voie d'un développement énergétique durable et cohérent, note Bernard Troillet, président de ValEole. C'est un signal fort de la part des citoyennes et citoyens de Charrat qui ont compris la nécessité de faire du vent leur ami, à l'heure où la Suisse a choisi de sortir du nucléaire. Un choix politique courageux qui nécessite que chacun y contribue à son échelle.»

Prochaines étapes: l'homologation du PAD par le Conseil d'Etat, et le traitement par le Tribunal cantonal des recours que les opposants ont annoncé vouloir déposer.

Production énergétique et rentrées financières triplées

Deux machines devraient rejoindre Adonis ces prochaines années, qui porteront la production d'électricité à plus de 20 millions de kWh. «Adonis produit quelque 7 millions de kWh par an, soit la moitié des besoins totaux en électricité de la commune, ménages, industries et domaine public confondus, précise Léonard Moret. Avec deux nouvelles éoliennes, Charrat produira plus d'énergie qu'elle n'en consomme!»

Cette autonomie énergétique s'accompagnera en outre de rentrées financières non négligeables pour la commune, partenaire et actionnaire de ValEole. Avec trois éoliennes, le retour pour Charrat se montera à près de 260'000 francs, soit 17% de sa marge d'autofinancement (selon comptes 2015). «Grâce à ces recettes, nous pourrions continuer d'investir pour le bien-être de notre population en pleine croissance», conclut le président.

Contacts:

Léonard Moret, président de la commune de Charrat
Mob. 079 912 52 11 / president@charrat.ch

Bernard Troillet, président du Conseil d'administration de ValEole SA
Mob. 079 221 08 52 / bernard.troillet@mycable.ch